



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Savoie Saint-Offenge-Dessous Saint-Offenge-Dessous chemin de l' Eglise

École de garçons et mairie, puis école de fille, actuellement école primaire mixte

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003774 Date de l'enquête initiale : 2014 Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : école primaire, mairie Genre du destinataire : de garçons, de filles

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales: 1956, D2, 106; 2013, D2, 228

Historique

En 1882, la commune projette la construction d'une nouvelle école de filles avec une école enfantine, elle pourrait s'établir sur la propriété de M. Joris Jean, entre le presbytère et la maison de Francoz Jean-Bruno. L'année suivante le conseil vote la démolition et la reconstruction de l'école des filles avec une école enfantine, l'architecte d'Aix-les-Bains, Lubina sera chargé d'en rédiger les plans et devis. En 1885, le projet est abandonné par la commune, des réaménagements intérieurs des locaux devraient permettre de gagner des espaces pour la classe des filles.

En 1890, le projet de construction d'une nouvelle maison d'école réapparaît. Les plans dressés par M. Faga Louis (ou Laurent), architecte de Chambéry sont approuvés le 24 août 1890 et le terrain de M. Joris Jean (1956 D2 103) est toujours pressenti. Il est ainsi prévu de construire une école de garçons (préalablement projetée pour les filles) avec une mairie au chef-lieu, et de réaménager l'ancienne école des garçons pour y installer la classe des filles, laquelle accueillera à son tour l'école enfantine. Le 19 mars 1893, le conseil arrête la dépense de la maison d'école de garçons projetée à la somme de 15 872 francs, et celle de la mairie à 555 francs. La promesse de vente du terrain, pour 1601,40 francs, est actée le 9 juillet 1893. En mars 1894, concernant la construction de l'école, le conseil souhaite modifier la nature de certains matériaux prévus : changer les encadrements d'ouvertures extérieurs prévues en molasse contre de la pierre dure, changer la couverture prévue en tuiles d'Albens en ardoise de St-Colombay-les-Villards. Une fontaine serait établie dans la cour des élèves. Le rabais d'adjudication dégageant une somme de 2 450 francs, elle sera employée aux travaux complémentaires et d'amélioration.

L'entrepreneur Aixois Sella-Piazza Charles est adjudicataire, le 3 février 1894, de la construction de l'école avec mairie pour la somme de 11 198,39 francs. Le rabais d'adjudication ayant dégagé une somme de 2450 francs, il sera employé aux travaux complémentaires et d'amélioration : substitution de la pierre dure à la molasse pour l'encadrement des ouvertures, remplacement de la tuile de la toiture par de l'ardoise de St-Colomban des Villards, aménagement de la place devant le bâtiment, amenée d'eau potable, inscriptions sur l'une des façades, acquisition de stores. La réception provisoire de l'école de garçons et mairie s'effectue le 20 septembre 1895, et la définitive date du 22 décembre 1896.

Le 8 février 1897, alors que le maire communique au conseil le décompte de la maison d'école de garçons qui est achevée, des malfaçons sont observées au plafond de la mairie et au mur extérieur de la salle des archives.

Le 8 juillet 1923, le conseil explique que le logement de l'instituteur est trop petit, du coup le maire a été obligé de céder provisoirement son cabinet des archives pour y placer un lit. L'inspecteur propose de transférer l'école des garçons et la mairie à l'école des filles où il y a des logements vacants, et vice versa, en ajoutant la salle de mairie actuelle et le cabinet des archives au logement de l'institutrice. La nouvelle mairie serait installée dans l'ancienne classe enfantine qui devrait être supprimée définitivement.

En XXXX l'école de garçons rejoint l'école de fille et les bâtiments sont agrandis en XXX

Période(s) principale(s): 4e quart 19e siècle

Dates: 1896 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Faga (architecte, attribution par source, ?), Charles Sella-Piazza (entrepreneur, attribution

par source)

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile plate mécanique, ciment amiante en couverture

Couvrements:

Type(s) de couverture : toit à longs pans, demi-croupe

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Ecoles de Saint-Offenge-Dessous

Ecoles de Saint-Offenge-Dessous

Une délibération du 22 juillet 1847 précise que la commune ne possède aucune école communale de garçons, une salle est louée à cet effet. La commune étant contrainte financièrement par la reconstruction de l'église, le curé Joseph-Marie Ducrez prend l'initiative de faire construire une école de fille sur son terrain en 1853. Le 18 décembre de la même année la construction est en cours, et une demande de soutien auprès du ministère de l'instruction publique est sollicitée. Le 11 février 1854 une subvention de 500 livres est ainsi acceptée. Le16 décembre 1855 l'école vient d'être construite avec l'aide accordée par sa majesté Victor –Emmanuelle, le don de 700 livres par le comte Frédéric Pillet-Will, l'important soutien financier du curé, et celui de la population. Comme convenu, le révérend Ducrez propose d'acquérir l'école pour 1 100 livres ; le bâtiment est en mesure d'accueillir une salle d'école, une salle pour la mairie et les archives.

En 1861, les archives municipales précisent que l'école des garçons est louée (site non identifié) et que l'école des filles est construite en 1854. La maison d'école, en février 1865, regroupe alors les filles et les garçons (?), mais elle est trop petite avec une classe de garçons de 30 m² pour 60 à 65 élèves. Elle ne possède pas non plus d'appartement pour l'instituteur sinon une chambre qui lui sert de logement et de mairie et le bâtiment menace ruine.

La commune envisage par conséquent de construire un bâtiment pour l'école de garçons et la mairie ; le bâtiment existant abritera l'école des filles et le logement de l'institutrice. Le 17 novembre 1865, l'architecte cantonal dresse le projet de maison d'école-mairie pour un montant de 17 955 francs, mais le coût étant trop élevé et un emplacement adéquat n'ayant pas été trouvé, le projet est abandonné. Le curé, en mars 1866, offre alors la somme de 6 500 francs pour aider à la construction de cette école-mairie, à charge pour la commune de fournir le terrain ; la municipalité accepte. A défaut de construire un nouveau bâtiment dans le village, la commune entreprend l'agrandissement de l'école des filles pour y établir celle des garçons et la mairie. Les plans et devis dressés le 17 juillet 1867 par l'architecte Grisard d'Aix-les-Bains sont acceptés le 18 août 1867 par le conseil communal (les plans seront modifiés le 10 octobre 1868).

Le 13 avril 1869, Joseph Gelloz, entrepreneur à Saint-Offenge-Dessous est adjudicataire des travaux d'agrandissement de l'école de garçons. La délibération du 4 décembre 1870 précise que les travaux à l'école, y compris le logement de l'instituteur, sont réalisés. Deux années après, en avril 1872, le curé Joseph Marie Ducrez fait une fondation de 450 francs pour établir une école congréganiste de filles ; pour cela, la mairie offre la gratuité, et à perpétuité, la concession du curé au cimetière. Le procès verbal de réception, réalisé par M. Grisard le 30 décembre 1872, constate que les travaux laissent beaucoup à désirer et signale des malfaçons qui engendrent un recours de la commune contre l'entrepreneur avant l'expiration du délai de garantie. Gelloz Joseph est l'entrepreneur qui a déjà effectué la maison d'école de Saint-Offenge-Dessus. Le décompte général des travaux est produit le 24 janvier 1873.

En 1875 se ressent le besoin de réaliser deux caves pour l'instituteur et l'institutrice. Leur construction sera assurée par M. Guérin Gelloz, entrepreneur à Saint-Offenge-Dessous, adjudicataire des travaux le 12 août 1877, pour un montant de 813,17 francs. L'entrepreneur, présente le décompte de ses travaux le 17 novembre 1878.

Des restaurations étant nécessaires à la maison d'école, le conseil municipal fait appel à M. Effrancey Denis, géomètre à Saint-Offenge-Dessous ; ce dernier en dresse les plans et devis, et cahier des charges le 31 mai 1880. La délibération

du 6 juin 1880 adopte le projet dont la mise à prix pour adjudication est de 961,08 francs, dont 37 francs pour honoraires de l'architecte. Un secours de 200 francs est donné par la commission départementale de la Savoie. Le procès verbal de réception définitif du 5 novembre 1881, réalisé par M. Effrancey, stipule que le montant des travaux réalisés par M. Gruffaz Jean-Marie, entrepreneur et adjudicataire des travaux à la date du 29 mai 1881, se monte à 1197,49 francs.

Le 16 octobre 1881 une lettre de l'inspecteur primaire stipule que les élèves sont trop nombreux pour chacun des enseignants (65 élèves environ chacun), et que par conséquent il est nécessaire d'ouvrir une école enfantine avec une directrice congréganiste à la place de la mairie.

Le local de la mairie étant trop petit, la commune propose la location d'un logement appartenant à M. Francoz François pour un loyer annuel de 70 francs.

En 1882, la commune projette la construction d'une nouvelle école de filles avec une école enfantine, elle pourrait s'établir sur la propriété de M. Joris Jean, entre le presbytère et la maison de Francoz Jean-Bruno (la location de la salle de classe enfantine et des appartements de la directrice est de 200 francs par an au lieu des 120 d'origine). En 1883 le conseil vote la démolition et la reconstruction de l'école des filles avec une école enfantine, l'architecte d'Aix-les-Bains, Lubina sera chargé d'en rédiger les plans et devis. En 1885, le projet est abandonné par la commune, des réaménagements intérieurs des locaux devraient permettre de gagner des espaces pour la classe des filles. Le 16 août 1888, en exécution du décret du 4 février 1888, la mairie décide de supprimer l'ancienne école enfantine et de récupérer le montant de sa location (montant de la location qui ne cessera finalement qu'en novembre 1895, la classe étant restée occupée par la commune). Le conseil, en octobre 1889 fait réaliser l'agrandissement de la salle de classe des filles selon le devis dressé par M. Gelloz, charpentier à la commune.

L'année suivante, le projet de construction d'une nouvelle maison d'école réapparaît. Les plans dressés par M. Faga, architecte de Chambéry sont approuvés le 24 août 1890 et le terrain de M. Joris Jean (1956 D2 103) est toujours pressenti. Il est ainsi prévu de construire une école de garçons avec une mairie au chef-lieu, et de réaménager l'ancienne école des garçons pour y installer la classe des filles, laquelle accueillera à son tour l'école enfantine. Le 19 mars 1893, le conseil arrête la dépense de la maison d'école de garçons projetée à la somme de 15 872 francs, et celle de la mairie à 555 francs. La promesse de vente du terrain, pour 1601,40 francs, est passée le 9 juillet 1893. En mars 1894, concernant la construction de l'école, le conseil a émis le désir de voir modifier la nature de certains matériaux prévus : changer les encadrements d'ouvertures extérieurs prévues en molasse contre de la pierre dure, changer la couverture prévue en tuiles d'Albens en ardoise de St-Colomban-des-Villards. Une fontaine serait établie dans la cour des élèves. L'entrepreneur Aixois Sella-Piazza Charles est adjudicataire, le 3 février 1894, de la construction de l'école avec mairie pour la somme de 11 198,39 francs. Le rabais d'adjudication ayant dégagé une somme de 2450 francs, il sera employé aux travaux complémentaires et d'amélioration : substitution de la pierre dure à la molasse pour l'encadrement des ouvertures, remplacement de la tuile de la toiture par de l'ardoise de St-Colomban-des-Villards, aménagement de la place devant le bâtiment, amenée d'eau potable, inscriptions sur l'une des façades, acquisition de stores.La réception provisoire de l'école de garçons et mairie s'effectue le 20 septembre 1895, et la définitive date du 22 décembre 1896. Le 8 février 1897, alors que le maire communique au conseil le décompte de la maison d'école de garçons qui est achevée, des malfaçons sont observées au plafond de la mairie et au mur extérieur de la salle des archives.

Un mur de soutènement, pour clore le jardin de l'école des filles, sur la route de grande communication, est réalisé M. Guers Louis Joseph, maçon de St-Offenge-Dessous, le 18 juin 1897, adjudicataire du chantier le 17 décembre 1896.Le 17 janvier 1897, le projet de construction d'une école de filles avec classe enfantine, dressé par M. Faga, s'élève à 21 000 francs. Le conseil adopte le projet et obtient une subvention de 16 800 francs du ministère de l'instruction publique. La société de la fruitière de Saint-Offenge-Dessous dite de la Pleisse offre, par la voix de son président Claude Gros, en juin 1898, la somme de 1000 francs des matériaux de la maison actuelle de l'école des filles qui doit être démolie pour construire la nouvelle école, matériaux que l'architecte a évalué à 750 francs. La fruitière a besoin de ces matériaux dans la première quinzaine de juillet. Le 6 août 1898, le procès verbal d'adjudication de la construction de l'école de fille et enfantine s'effectue en faveur de M. Ravazio Joseph, entrepreneur à Aix-les-Bains, pour la somme de 16 354,27 francs. En octobre de la même année, la municipalité demande quelques ajustements de fenêtres au plan de la maison d'école des filles projetée. Ils seront réalisés par l'entrepreneur à hauteur du rabais proposé lors de l'adjudication, à savoir 3 645,74 francs. Le 9 septembre 1900, le maire approuve le décompte définitif dressé par l'entrepreneur Ravazio Joseph.

Les années suivantes, la commune s'efforcera d'alimenter l'école des filles en eau potable.

Le 8 juillet 1923, le conseil explique que le logement de l'instituteur est trop petit, du coup le maire a été obligé de céder provisoirement son cabinet des archives pour y placer un lit. L'inspecteur propose de transférer l'école des garçons et la mairie à l'école des filles où il y a des logements vacants, et vice versa, en ajoutant la salle de mairie actuelle et le cabinet des archives au logement de l'institutrice. La nouvelle mairie serait installée dans l'ancienne classe enfantine qui devrait être supprimée définitivement. La classe enfantine, créée en 1881 a été supprimée en 1914, par suite des nécessités résultant de la guerre. Elle était jusqu'en 1900, année de la reconstruction de l'école des filles avec une classe enfantine et un logement pour l'institutrice adjointe, aménagée chez un particulier en échange d'une location. En 1923, les locaux aménagés pour les enfants sont donc vacants.

Un projet de travaux à effectuer à la toiture des écoles est dressé par Jules Pin ainé le 15 janvier 1828. Le même, architecte aixois, réalise la réception définitive de la réfection de la toiture. Ils sont réalisés par le sieur Rivet Marius, entrepreneur de

charpente à Massingy en Haute-Savoie, et adjudicataire le 8 août 1929 pour la somme de 31 018,65 francs (remplacement des ardoises de St-Colomban-des-Villards, posées il y a 26 ans qui s'effritent, par des ardoises d'Angers)

Le 23 mars 1930, la mairie se prononce favorablement à la création d'une école enfantine car les classes des garçons et filles sont surchargées et la natalité est forte. L'école de garçons devient mairie et logements en L'école de fille devient école de filles et garçons et classe enfantine en Agrandissement des bâtiments en

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Savoie, Série 2O 2645 (Saint-Offenge-Dessous). Ecole de Garçon et mairie. AD Savoie, Série 2O 2645 (Saint-Offenge-Dessous). École de Garçon et mairie.
 - * 9 mai 1883. Académie de Chambéry, lettre. Il existe un emplacement plus convenable que le premier et plus avantageux pécuniairement, car il existe déjà un bâtiment complètement neuf pouvant servir, après quelques travaux de logements personnels aux directrices de l'école des filles et de l'école enfantine qui appartient à M. Collomb Joseph qui accepte de céder le sol et la maison pour 7 500 francs. Refus ensuite de céder à ce prix, mais plutôt à 9000 francs. Refus du conseil municipal du 22 juillet 1883.
 - * 3 février 1894, pour le projet de construction d'une école de garçons avec mairie sur la commune de St-Offenge-Dessous, Sella-Piazza Charles, entrepreneur à Aix-les-Bains est adjudicataire pour un montant de 11 198,39 francs.
 - * 17 avril 1894. Académie de Chambéry, lettre. Le projet d'amélioration dressé par M. Faga s'élève à la somme de 2450 francs (correspondant au rabais effectué par l'entrepreneur) pour substitution de la pierre dure à la molasse pour l'encadrement des ouvertures, remplacement de la tuile de la toiture par de l'ardoise de St-Colomban des Villards, aménagement de la place devant le bâtiment, amenée d'eau potable, inscriptions sur l'une des façades, acquisition de stores.
 - * 20 septembre 1895. Réception provisoire de l'école de garçons et mairie.
 - * 22 décembre 1896. Réception définitive des travaux

AD Savoie: 2O 2645

 AD Savoie. Série 2O 2647 de Saint-Offenge-Dessous. Réfection toiture de la toiture de la maison d'école des filles et garçons 1922 - 1931

AD Savoie. Série 2O 2647 de Saint-Offenge-Dessous. Réfection toiture de la toiture de la maison d'école des filles et garçons 1922 - 1931

AD Savoie: 2O 2647

 AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 27 août 1882 au 21 août 1898.

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 27 août 1882 au 21 août 1898. AC Saint-Offenge-Dessous

 AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 23 octobre 1898 au 31 mai 1914.

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 23 octobre 1898 au 31 mai 1914.

AC Saint-Offenge-Dessous

 AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 28 juin 1914 au 20 août 1922.

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 28 juin 1914 au 20 août 1922. * 20 mars 1921 : le maire expose que les écoles de garçons et de filles installées dans deux locaux distincts, construites à neuf, la première en 1895, et la seconde en 1899 sont dans un état de conservation satisfaisant, ainsi que le logement des personnels, mais que la couverture de ces bâtiments, faite avec des ardoises de Maurienne de très mauvaise qualité ont des gouttières régulières et qu'il est dangereux de monter su le toit pour les réparer. Dès lors une somme de 2 000 francs, mais insuffisante sera dévolue à la réparation complète des couvertures. Il sera demandé une aide de l'état. Un devis estimatif pour la re-couverture de deux locaux scolaires en ardoises de Cevins ou de la Bâthie.

AC Saint-Offenge-Dessous

 AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 20 août 1922 au 22 octobre 1939.

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 20 août 1922 au 22 octobre 1939.

AC Saint-Offenge-Dessous

Annexe 1

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 27 août 1882 au 21 août 1898.

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 27 août 1882 au 21 août 1898.

- * 10 septembre 1882 : projet de construction d'une nouvelle école. La mauvaise installation de l'école des filles et de l'école enfantine nécessite la construction d'une nouvelle école, le maire prie le conseil de bien vouloir voter les ressources dont il peut disposer et l'autoriser à faire dresser les plans et devis d'une telle construction. Considérant que la commune a déjà voté l'année dernière la somme de 1500 francs de réparations aux écoles existantes, qu'à l'heure actuelle une église menace ruine, et que son presbytère nécessite une restauration, pour toutes ces raisons, le conseil ne peut que voter la somme de 1 000 francs pour la nouvelle construction. Le conseil s'adresse à la générosité du gouvernement pour compléter le montant du devis ultérieurement dressé.M. le président propose à l'assemblée de demander à l'administration forestière quelques sapins à prendre dans la forêt communale pour construire deux bassins au hameau des Huguets.M. le président propose à l'assemblée de délibérer sur l'emplacement à choisir pour construire une maison d'école à l'usage de l'école enfantine. L'assemblée considérant que les emplacements convenables sont difficiles à trouver dans la commune, émet le vœu à l'unanimité, que l'administration veuille rabattre quelques mètres sur la distance au cimetière pour placer la nouvelle construction entre le presbytère et la maison de Francoz Jean Bruno, sur la propriété du sieur Joris Jean.M. le président expose à l'assemblée qu'il conviendrait de lui allouer une somme de 200 Francs pour location de la salle de classe et des appartements de la directrice. Le conseil considérant que le galetas, une chambre et la cave que M. le maire a mis en plus à la disposition de la directrice valent au moins 80 francs d'augmentation, est d'avis en conséquence d'élever la location susdite de 120 à 200 francs.
- * 17 décembre 1882 : le conseil vote formellement la somme de 100 francs pour le chauffage des trois écoles.
- * 24 août 1890 : projet de construction d'une maison d'école. Lettre de l'architecte qui a été chargé de dresser les plans et devis de la maison d'école en projet de construction. Le conseil doit choisir le terrain pour l'implantation de l'école et approuver les devis et plans. Les plans dressés par M. Faga, architecte de Chambéry sont approuvés. Considérant que le seul terrain propice à une telle construction appartient à M. Joris Jean, mais que les exigences des propriétaires étant trop importantes, il sera obligé d'encourir à l'expropriation.
- * 16 novembre 1890 : Le maire communique au conseil les pièces relatives au projet de construction d'une école de garçons avec installation de mairie, au chef-lieu, ainsi que celles relatives à la restauration et à l'aménagement de l'école actuelle des garçons en école des filles et installation de l'école enfantine dans l'école actuelle des filles.
- * 23 février 1890 : une lettre de l'inspection primaire précise au conseil que les communes n'ont plus à payer les honoraires des instituteurs et institutrices, et que par conséquent, concernant la classe enfantine, il ne resterait à la charge de la commune que les bâtiments et le chauffage. Dès lors le conseil est d'avis de maintenir la classe enfantine et décide en principe la construction d'une école à la condition qu'il sera accordé à la commune une subvention de 80 % et décide en outre qu'il sera ultérieurement contracté un emprunt.
- *8 janvier 1891: la commune effectuera un emprunt de 15 000 francs pour la construction de la maison d'école des garçons. Le devis est de 14 555 francs, mais l'emprunt ne peut pas intégrer la part qui revient à la construction d'une salle de mairie (555 francs), c'est interdit pour obtenir le concours de l'État. L'emprunt couvrira également l'achat du terrain
- * 25 octobre 1891 : Considérant les rapports défavorables du conseil d'hygiène publique du département et du conseil des bâtiments civil au sujet de l'emplacement de la nouvelle école, considérant que la commune n'a pas, en dehors du terrain choisi, d'emplacements propices, qu'elle ne peut pas également déplacer le cimetière, est d'avis de renoncer à la dite construction au lieu proposé et demande à améliorer l'école existante, ou à la démolir pour en construire une autre sur l'emplacement de la vieille, ou à supprimer l'école enfantine si nécessaire.
- * 14 février 1892 : le conseil demande à ce que l'interdiction résultante des rapports défavorables pour le choix de l'implantation de l'école soit levé. Il n'existe pas sur la commune de meilleurs endroits disponibles.
- * 29 décembre 1892 : le conseil réitère sa demande de conserver le terrain choisi pour l'implantation de l'école. Il précise également que cet emplacement se trouverait à 75 mètres du cimetière, que l'école enfantine, dont la création remonte à 13 années, ne se trouve qu'à une dizaine de mètres du cimetière et qu'aucune épidémie ne s'est manifestée.

- * 19 mars 1893 : la parcelle pour la construction de l'école appartient à M. Joris Jean (d'une contenance de 15,70 ares et figurant au plan de la commune section D, n° 103), que celui-ci réclame 2 000 francs et se réservant en plus la possession des arbres se trouvant sur la propriété, pouvant valoir environ 400 francs. La commune demandera l'expropriation pour utilité publique.
- * 21 mai 1893 : il n'y aura pas d'expropriation suite à l'entente passée avec le propriétaire, le terrain étant cédé à la commune pour le prix de 1601,40 francs, les arbres resteront la propriété du vendeur.. Le conseil arrête la dépense de la maison d'école de garçons projetée à la somme totale de 15 872 francs, et celle de la mairie à 555 francs. Promesse de vente du terrain passée le 9 juillet 1893. Emprunt de 15 500 francs.
- * 11 mars 1894 : concernant la construction de l'école, le conseil a émis le désir de voir modifier la nature de certains matériaux prévus : changer les encadrements d'ouvertures extérieurs prévues en molasse contre de la pierre dure, changer la couverture prévue en tuiles d'Albens en ardoise de St-Colombay-les-Villards. Une fontaine serait établie dans la cour des élèves. Le rabais d'adjudication ayant dégagé une somme de 2450 francs, elle sera employée aux travaux complémentaires et d'amélioration.
- * 18 juillet 1894 : le bois provenant de la forêt communale de Saint-Offenge-Dessous, comme celle de Saint-Offenge-Dessus, est impropre à la construction pour les travaux de charpente ou de menuiserie, les habitants ne l'utilisent pas pour cela. Par conséquent, ils refusent à l'entrepreneur responsable des travaux de construction de l'école de les utiliser mais plutôt d'aller chercher le bois des communes de la Motte-en-Bauges, Bellecombes, le Châtelard.
- * 29 juillet 1894 : Gelloz Guérin, maître charpentier à Saint-Offenge-Dessous, hameau de la Plesse, qui réalise les travaux de charpente. Son frère, Gelloz Joseph, également charpentier et conseiller municipal, a construit les charpentes des écoles des deux Saint-Offenge, et a convenu de la mauvaise qualité du bois de la localité pour la charpente.
- * 8 février 1897 : le maire communique au conseil le décompte de la maison d'école de garçons qui s'élève à la somme de 14 538 francs, y compris les honoraires de l'architecte. Plus la somme de 36 francs pour travaux commandés en 1896. Le maire approuve le décompte mais signale que le plafond de la mairie est tout lézardé et que le mur extérieur dans les archives est également fendu. L'entrepreneur doit s'engager à le réparer s'il vient à tomber dans les dix ans.

Annexe 2

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 23 octobre 1898 au 31 mai 1914

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 23 octobre 1898 au 31 mai 1914.

- * 8 avril 1900 : les crédits pour la clôture de l'école des garçons étaient insuffisants, rallonge de 55 francs.25 francs supplémentaires pour le loyer de la classe enfantine
- * 14 août 1904 : toujours pas d'eau potable à disposition des écoles.
- * 1er juin 1905 : le maire dépose sur le bureau le projet d'abduction d'eau des écoles de la commune. Il fait remarquer au conseil que la situation des écoles au point de vue de leur alimentation en eau potable s'est encore détériorée depuis l'année dernière par la captation, par la propriétaire, de la source où maîtresses et élèves de l'école des filles et de la classe enfantine allaient s'approvisionner. Aujourd'hui, non seulement les écoles n'ont pas d'eau potable, si ce n'est celle du ruisseau qui est contaminée par les égouts des maisons supérieures, mais il n'y en aura point du tout dans le courant de l'été pour laver les WC et nettoyage des classes. Il y a donc urgence à mettre à exécution ce projet. Il nécessite une dépense de 5890 francs. La commune ne peut faire à elle seule cette dépense. D'après la loi du 20 juin 1885, la commune avait droit à une subvention de 22 400 francs de l'état pour la construction d'une école à deux classes, n'ayant reçu que 16800 francs pour une dépense de 21 000 francs, elle a encore droit à la différence, soit à 5 600 francs. Le maire propose d'adopter le projet (plans et devis) d'alimentation en eau des écoles en eau potable dressé par M. Claret, agent voyer d'Aix-les-Bains., de voter la somme de 1178 francs et de demander à l'état une subvention de 4712 francs. * 29 avril 1906 : le maire présente le projet d'adduction d'eau aux écoles rectifié par M. le préfet et les rapports de MM les inspecteurs. Le conseil approuve le dit projet rectifié dans l'intérêt des enfants, et demande une subvention la plus importante possible. Le projet s'élève au global à 6 308 francs, la dépense afférente à l'adduction d'eau aux écoles sera de 1577 francs et la part de l'état de 1 261 francs. Il manque donc 4 731 francs. Alors que l'installation d'un bassin public au chef-lieu à l'usage des habitants de la localité est nécessaire.
- * 1er juillet 1906 : le ministre de l'instruction publique ne peut subventionner que le branchement spécial aux écoles, que de plus les travaux de captage de la source, de canalisations et d'autres, il fallait faire dresser un projet spécial et l'adresser au ministre de l'agriculture. Le conseil, étant donné l'urgence du projet global dressé par M. Claret, adopte le projet tel qu'arrêté par le conseil précédemment et demande au ministre de l'agriculture une subvention la plus élevée que possible, il ne sera pas fait de devis spécial qui pourrait remanier le projet initial.
- * 17 février 1907: le conseil alloue à M. Claret, auteur du projet d'adduction d'eau pour l'alimentation des écoles et du chef-lieu, le 1 % du montant du devis, soit pour 5416 francs, la somme de 43,33 francs (déduction du 1/20 conformément à la loi). A cette somme le conseil lui alloue une indemnité facultative de 102,65 francs.M. le maire expose à l'assemblée que l'enquête sur le détournement de la source des Belloir pour l'alimentation en eau n'a donné lieu à aucune protestation, il y a donc lieu de passer aux actes.

* 12 février 1912 : toujours pas d'eau pour les élèves et le chef-lieu.

Annexe 3

AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 20 août 1922 au 22 octobre 1939.

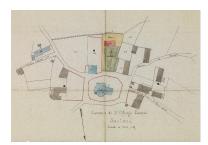
AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 20 août 1922 au 22 octobre 1939.

- * 20 août 1922 : recouverture des écoles de filles et garçons en ardoises de Civens ou de la Bâthie. Le projet dressé par M. Jules Pin, architecte à Aix-les-Bains le 15 décembre 1922 pour un montant de 22 500 francs. La commune dispose de 1 000 francs pour ces travaux. La subvention de l'état peut être évaluée à 17 200 francs.
- * 17 septembre 1922 : la commission en charge du dossier de recouverture des écoles a remanié le devis pour arriver à 15 511 francs. Les persiennes du logement de l'instituteur sont totalement pourries et tombent en poussière (10 fenêtres)
- *8 juillet 1923: le logement de l'instituteur est trop petit, du coup le maire a été obligé de céder provisoirement son cabinet des archives pour y placer un lit. L'inspecteur primaire lors de son inspection a déclaré au maire que le logement de l'instituteur était insuffisant et qu'il lui paraissait possible d'y remédier en transférant l'école des garçons et la mairie à l'école des filles où il y a des logements vacants, et vice versa, en ajoutant la salle de mairie actuelle et le cabinet des archives au logement de l'institutrice. La nouvelle mairie serait installée dans l'ancienne classe enfantine qui devrait être supprimée définitivement. Avis accepté par le conseil.
- * 12 août 1923 : la commune va se trouver dans la nécessité de faire face à des dépenses considérables qui nécessitent plusieurs emprunts importants : restauration des écoles publiques qui sont en état de ruine ; 22 500 francs, installation de l'éclairage publique : 46 000 francs, translation du cimetière : environ 10 000 francs, rectification du chemin de grande communication n°11 (principale rue de Saint-Offenge) : 3 467 francs.
- * 2 juin 1929 : la recouverture du toit n'est toujours pas faite. Le maire que dans le devis de remplacement de la toiture des écoles, les ardoises de Civens soient remplacées par des tuiles à glissière de 1ère qualité, de Montchanin. La date d'adjudication des travaux devraient avoir lieu début du mois de juillet pour que les travaux se déroulent pendant les grandes vacances.
- * 29 décembre 1929 : vote à l'unanimité d'un crédit de 38 200 francs pour la réfection des toitures des écoles et de la mairie. Subvention de 25 600 francs du ministère de l'instruction publique. Subvention de 400 francs de département pour la partie mairie.
- * 23 mars 1930 : la mairie se prononce favorablement à la création d'une école enfantine car les classes des garçons et filles sont surchargées et la natalité a été forte ces dernières années.
- * 29 mars 1931 : le maire expose que les deux écoles de la commune n'ont pas de préaux, que l'école des garçons située en bordure d'un ruisseau n'a aucun grillage de protection. Le maire est autorisé à prendre contacte avec un architecte pour en dresser les plans et devis.

Illustrations



Plan de situation de l'école de garçons en 1956 sur un fond cadastral de 1882. Dess. Thierry Monnet IVR84_20167302155NUDA



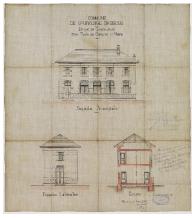
Plan de situation de l'école de gaçons à construire, dressé par l'architecte Faga (?), 1890 (?). Repro. Thierry Leroy IVR84_20177301747NUCA



Plan et état estimatif du terrain à acquérir pour la construction de la maison d'école de garçons. Repro. Thierry Leroy



Projet de construction d'une école de garçons avec mairie, plans. Faga, 1893. Repro. Thierry Leroy IVR84_20177301745NUCA



Projet de construction d'une école de garçons avec mairie, élévations, coupe. Faga, 1893. Repro. Thierry Leroy IVR84_20177301744NUCA

IVR84_20177301750NUCA



Vue générale de l'école, façade principale. Phot. Martial Couderette IVR82_20157304005NUCA



Vue d'ensemble, façade arrière. Phot. Martial Couderette IVR82_20157304006NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Saint-Offenge-Dessous (IA73003701) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous **Oeuvre(s) contenue(s):**

Oeuvre(s) en rapport :

Village de Saint-Offenge-Dessous (IA73003747) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Saint-Offenge-Dessous,

Auteur(s) du dossier : Thierry Monnet, Thierry Monnet, Caroline Guibaud

 $Copyright(s): @\ R\'{e}gion\ Auvergne-Rh\^{o}ne-Alpes,\ Inventaire\ g\'{e}n\'{e}ral\ du\ patrimoine\ culturel\ ;\ @\ Parc\ naturel\ r\'{e}gional\ du\ Massif\ des\ Bauges$



Plan de situation de l'école de garçons en 1956 sur un fond cadastral de 1882.

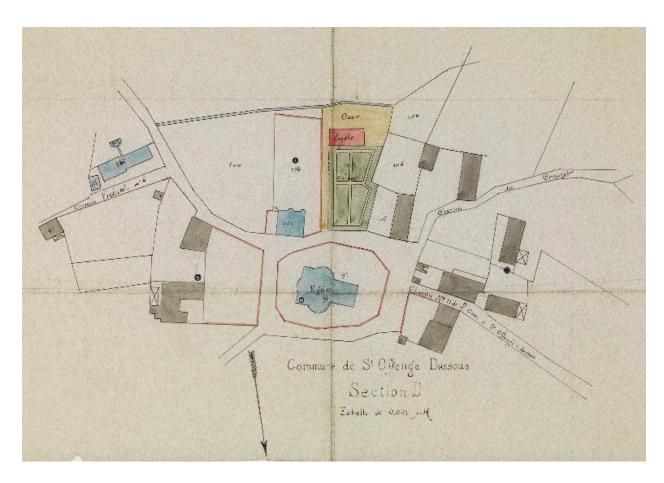
IVR84_20167302155NUDA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2016

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1 : 5000

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation de l'école de gaçons à construire, dressé par l'architecte Faga (?), 1890 (?).

Référence du document reproduit :

• Plan de situation de l'école de gaçons à construire, dressé par l'architecte Faga (?), 1890 (?). AD Savoie, série 2O 2645, commune de Saint-Offenge-Dessous. « Commune de St-Offenge-Dessous / Section D / échelle de 0,001 p.M ». Plan masse à l'encre noire sur calque, avec rehauts gris, bleu, rouge, vert, jaune. Dim : h : 23,7 ; la : 40 (partielle), s.d. [architecte Faga, 1890 ?].

AD Savoie: 2O 2645

IVR84_20177301747NUCA

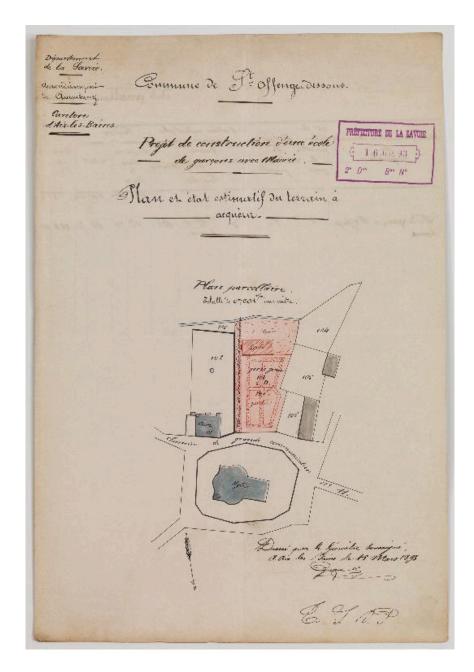
Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et état estimatif du terrain à acquérir pour la construction de la maison d'école de garçons.

Référence du document reproduit :

• Plan et état estimatif du terrain à acquérir pour la construction d'une maison d'école de garçons, 1893. AD Savoie. Série 2O 2645, commune de Saint-Offenge-Dessous. « Commune de St-Offenge-Dessous / Projet de construction d'une école / de garçons avec mairie / Plan et état estimatif du terrain à acquérir / Plan parcellaire / échelle de 0,001 par m / Dressé par le géomètre soussigné / à Aix le bains le 15 mars 1893 / signé Gran... géomètre. »Dim: h: 31; la: 21. Plan sur papier dessin à deux feuillets, réalisé à l'encre noire et rouge, avec rehauts bleu, gris et rose.

AD Savoie: 2O 2645

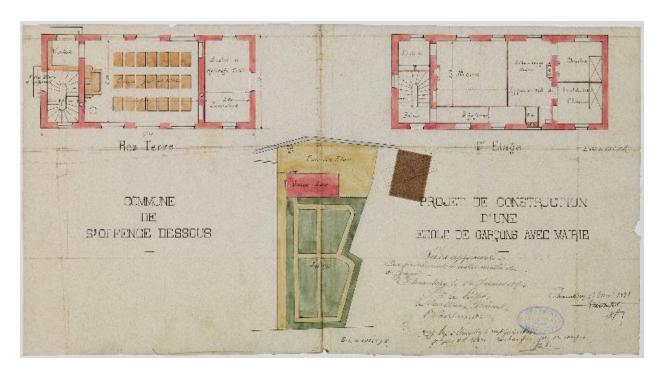
IVR84_20177301750NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de construction d'une école de garçons avec mairie, plans. Faga, 1893.

Référence du document reproduit :

• Projet de construction d'une école de garçons avec mairie, plans. Faga, 1893.
AD Savoie. Série 2O 2645, commune de Saint-Offenge-Dessous. « COMMUNE / DE / ST OFFENGE DESSOUS / PROJET DE CONSTRUCTION / D'UNE / ECOLE DE GARCONS AVEC MAIRIE / Rez – terre / 1er étage / Ech de 0,01 p.M. / [Plan masse et de situation] Ech. De 0.0025 p.M. / Chambéry. 15 mai 1893 / tampon de l'architecte L. FAGA / l'architecte / signé Faga. » Plan à l'encre noire avec rehauts rose, jaune, vert, bleu, marron. Dim: h: 25,5; l: 48.

AD Savoie: 2O 2645

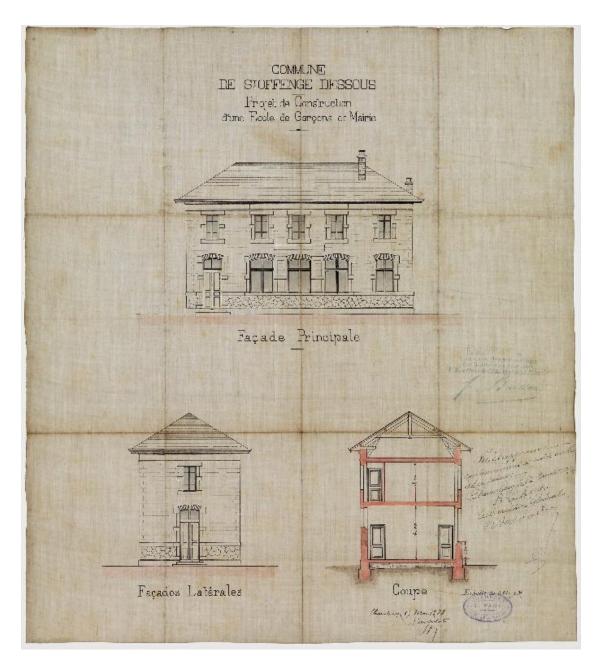
IVR84_20177301745NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de construction d'une école de garçons avec mairie, élévations, coupe. Faga, 1893.

Référence du document reproduit :

• Projet de construction d'une école de garçons avec mairie, élévations, coupe. Faga, 1893.

AD Savoie. Série 2O 2645. « COMMUNE / DE St OFFENGE DESSOUS / Projet de Construction / d'une école de Garçons et Mairie / Façade principale / Façades Latérales / Coupe / échelle de 0,01 c.p.M./ tampon de l'architecte L. FAGA / Chambéry 15 mai 1893 / signature »Plan à l'encre noire, avec rehauts roses sur papier huilé et tissé. Dim : h : 46,2 ; la : 41

IVR84_20177301744NUCA

AD Savoie: 2O 2645

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'école, façade principale.

IVR82_20157304005NUCA

Auteur de l'illustration : Martial Couderette

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, façade arrière.

IVR82_20157304006NUCA

Auteur de l'illustration : Martial Couderette

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation